

Numéro de dossier : 1032931036

Unité administrative responsable	Arrondissement Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme / des permis et de l'inspection
Objet	Adopter un projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme (Plan directeur de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles (CO92 03386)) de manière à modifier l'aire d'affectation «Habitation» pour «Activités multiples»— lots 1 154 855, 1 154 856, 1 154 817, 1 154 818 et 1 505 649 dans l'emprise des lignes électriques d'Hydro-Québec entre la rue Notre-Dame Est et la rue Sherbrooke Est — District Bout de l'île



RÈGLEMENT MODIFICATION PLAN. PLAN AFFECTATION HYDRO-QUÉBEC

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME, PLAN DIRECTEUR DE
L'ARRONDISSEMENT RIVIÈRE-DES-PRAIRIES—POINTE-AUX-TREMBLES
(CO92 03386)**

VU l'article 109 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1);

À la séance du, le conseil de la ville décrète:

1. Le plan intitulé «L'affectation du sol» du Plan d'urbanisme, plan directeur de l'arrondissement Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles (CO92 03386) est modifié:

- 1° par le remplacement de l'aire d'affectation «Habitation» située sur les lots 1 154 855, 1 154 856, 1 154 817 et 1 154 818 par une aire d'affectation «Activités multiples», tel qu'illustré à l'annexe A du présent règlement;

ANNEXE A



VILLE DE MONTRÉAL

ARRONDISSEMENT DE
RIVIÈRE-DES-PRAIRIES—POINTE-AUX-
TREMBLES—MONTRÉAL-EST

ANNEXE A: PLAN D'URBANISME:
L'AFFECTATION DU SOL (C092 03386)

Légende



:MODIFICATION PROPOSÉE:
«ACTIVITÉS MULTIPLES» PLUTÔT QUE
«HABITATION»

N^o DE DOSSIER:
1032931036

DATE:
6 SEPTEMBRE
2003

ÉCHELLE:
AUCUNE

